IMPORTATION DE LA FRIPERIE ET REVENTE DES LOGEMENTS LSP

L'exécutif corrige le Parlement

«Quelle alliance ! Quelle alliance ! Quelle alliance ! » C'est Bouteflika qui parle... La scène a eu lieu au dernier Conseil des ministres, le 11 juillet dernier et c'est là que les membres du gouvernement découvrent, ébahis, toute la colère de Bouteflika contre les partis de l'Alliance et l'Assemblée.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - «Pour un exploit, c'en est vraiment un ! Bravo ! Une alliance de la friperie. On aura vraiment tout vu», répétait, en hochant la tête et en dirigeant son regard foudroyant vers les deux des trois chefs des partis de l'Alliance assis à côté de lui, Ouyahia et Belkhadem.

«Ça, c'est une alliance !» insistera encore Bouteflika, répétant la phrase en arabe, chose qu'il ne fait que rarement dans les réunions officielles. Bouteflika, selon une source digne de foi, enchaînera aussitôt, comme pour montrer tout le mépris qu'il éprouve pour l'APN : «Vous voyez maintenant pourquoi j'ai toujours préféré légiférer par ordonnance ?». Il n'en dira pas plus et changera aussitôt de sujet, mais le message est passé.

Fin juin, pour rappel, l'Assemblée de Abdelaziz Ziari a réussi enfin à faire parler d'elle en «osant» imposer un amendement. Et quel amendement ! Un lobby spécialisé dans l'importation de la friperie, sévissant particulièrement au niveau des wilayas frontalières dans l'est du pays, avait réussi en effet à introduire, dans la loi de finances complémentaire pour 2011, un article autorisant l'importation de ces produits usagés, pourtant prohibés depuis 2008.

Photo : Samir Sid

Fin juin, l'Assemblée avait introduit un article autorisant l'importation des produits usagés.

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, redoublera d'ingéniosité et mettra tout son savoir-faire ès sciences de la finance pour «piéger» à terme cet amendement. «Il avait réussi dans une première phase à introduire une modification faisant que l'importation de la friperie n'était autorisée que par voie maritime. Ce qui maintient l'interdiction au niveau de nos frontières, notamment à l'est d'où est introduit traditionnellement le gros de la marchandise», nous confie une source gouvernementale. «Mais là où Djoudi a réussi un coup de maître, c'est l'ajout consistant à préciser que ledit amendement devra faire l'objet, pour son application, d'un texte réglementaire. Et là, ils peuvent attendre», ajoutera notre source, ironique. Tout est donc dans ce texte d'application, carte maîtresse entre les mains du gouvernement.

Lors de l'examen de la loi de finances pour 2012, vendredi et samedi derniers, Ouyahia, sur instruction de Bouteflika, avait laissé donc l'amendement relatif à la friperie tel quel. «Pourquoi ? Pourquoi créer des vagues au sujet d'un amendement inapplicable de toutes les manières ?» justifie notre source. «Cela donnerait l'impression que l'exécutif méprise le Parlement.» Or, le gouvernement ne s'encombra pas de scrupules de ce genre pour supprimer net, l'autre amendement, certes moins médiatisé mais tout autant indu qu'est celui relatif à l'incessibilité du logement social participatif (LSP).

Largement soutenu par l'Etat, le LSP fera l'objet d'un assaut d'un lobby, quasiment le même que pour la friperie qui a «réussi» un amendement, lors de la même session parlementaire et sur la même LFC 2011.

En vertu de cet amendement, quiconque pouvait soumettre à la vente un logement LSP pour peu qu'il rembourse les 700 000 DA représentant l'apport consenti par l'Etat en guise d'aide. «Or, Ouyahia surprendra tout le monde lors de la dernière réunion en ordonnant tout simplement de supprimer cet amendement», nous confie encore notre source.

«Le Premier ministre fera remarquer, à juste titre, que l'aide réelle de l'Etat excède largement les trois millions de dinars en prenant en compte les différentes exonérations fiscales dont bénéficie en amont et le bénéficiaire du logement et l'entrepreneur qui le construit.»

Les initiateurs de cet amendement reviendront-ils à la charge lors de la soumission de cette loi de finances au Parlement ? Peu probable avec l'ire présidentielle évoquée plus haut et l'approche de la période tant attendue par tous, celle de la confection des listes de candidatures pour les législatives. Des listes, pour rappel, confectionnées par les chefs de parti justement… **K. A.**

LA TRIPARTITE EN LIGNE DE MIRE

L'UGTA prépare sa rentrée sociale

La rentrée sociale prochaine verra la tenue de la réunion tripartite consacrée aux questions sociales. Elle interviendra cinq mois après celle dédiée aux questions économiques. Partie prenante de cette rencontre, l'UGTA, selon des indiscrétions, a d'ores et déjà finalisé ses demandes. Une réunion informelle avec le département du travail est annoncée dans les prochains jours.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - A la différence du gouvernement, dont les ministres n'ont bénéficié que d'une dizaine de jours de congé, ceux du secrétariat national de l'UGTA ont eu droit à une quinzaine de jours. Leur reprise est annoncée pour dimanche prochain, avec une réunion du secrétariat national, dont la date sera fixée au courant de la semaine prochaine.

La Centrale syndicale aura à débattre lors de cette réunion de deux importants points. Le premier d'ordre interne traitera de la question organique, le second est relatif aux questions sociales, préalablement arrêtées pour la tripartite de septembre prochain.

Le projet de règlement intérieur adopté par le secrétariat national de l'UGTA, lors de sa dernière réunion, constitue le principal chantier engagé trois années après le dernier congrès national. La mouture remise à toutes les structures syndicales, tant au niveau horizontal que vertical, est perçue comme un «pas important franchi dans l'exercice syndical au sein de l'UGTA». A ce propos, il est à noter que sur instruction du secrétaire général, le projet de règlement a été remis à toutes les structures syndicales de base pour «enrichissement».

Photo : Samir Sid

Sidi Saïd, SG de l'UGTA.

«C'est une première au sein de la Centrale syndicale depuis sa création. La base syndicale est appelée à participer, faire son commentaire et donner son avis sur le projet. Le futur règlement intérieur sera une émanation de la base syndicale. Ça sera un second souffle pour donner au processus de démocratisation de l'exercice syndical à l'UGTA sa véritable dimension, en permettant ainsi aux syndicalistes et aux structures syndicales de base de faire face aux défis de la revendication sociale et de sa prise en charge. Ce sera la fin de toutes les cooptations et allégeances», explique une source.

A ce propos, il est à noter qu'une fois que les propositions sont envoyées au secrétariat national, une réunion de la Commission exécutive nationale (CEN) se tiendra pour valider le nouveau règlement intérieur.

Le point relatif à la tripartite de septembre prochain occupera l'essentiel du timing de la réunion du secrétariat national. A ce propos, l'UGTA a transmis aux différents partenaires de la prochaine tripartite les questions susceptibles d'être arrêtées à l'ordre du jour de la réunion. Au sein de la Centrale syndicale on évoque notamment la question de la «révision du code de travail», qui aura pour conséquence «l'abrogation de l'article 87 bis», ou encore la suppression de certains articles relatifs à l'IRG à défaut d'une revalorisation du SNMG pour les fonctionnaires. Ce dernier a été augmenté, pour rappel, à l'issue de la 13e tripartite qui a eu lieu au début du mois de décembre 2009.

Le SNMG est, donc, passé, depuis janvier 2010, de 12 000 à 15 000 DA. C'est la première fois, depuis 1991, que le SNMG est augmenté de plus de 2 000 dinars.

Enfin, «l'UGTA a finalisé 80% des dossiers à soumettre à cette réunion», ajoute-on, citant, entre autres, «ceux de la main-d'œuvre algérienne dans les entreprises étrangères, du travail temporaire et celui de la représentation syndicale au niveau des entreprises étrangères activant en Algérie».

A. B.